



DECISION GO/SDO/2019-010

Fixant la liste d'aptitude opérationnelle des chefs de colonne du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne pour l'année 2019

Le directeur départemental
du service d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

Décide,

Article 1^{er} : Liste d'aptitude opérationnelle.

**Liste d'aptitude opérationnelle des Chefs de Colonne
du SDIS de Seine-et-Marne - Année 2019**

Matricule	Grade	Nom	Prénom
52350	Lieutenant-colonel	COTTEREAU	Laurent
16110	Commandant	BELZANNE	Hervé
15680	Commandant	BERLIN	Olivier
75790	Commandant	BLANC	Dominique
9340	Commandant	BOUSSER	Jean-François
10300	Commandant	CHICAULT	Pascal
15670	Commandant	COMPTA	Olivier
10670	Commandant	DOYON	Olivier
18610	Commandant	FALVARD	Jérôme
59260	Commandant	FONDACCI	Fabrice
25150	Commandant	FRADIN	Benoît
16450	Commandant	GALLOT	Nicolas
17000	Commandant	GIRARDIERE	Laurent
49140	Commandant	HACQUARD	Jean-Louis
9370	Commandant	JABY	Eric
11240	Commandant	LEVEQUE	Jean-Philippe
57880	Commandant	MAILLOT	Alexandre
25110	Commandant	MATHIEU	Nicolas
10250	Commandant	NAPOLEONI	Jean-Clément
400680	Commandant	NOE	Philippe
16380	Commandant	PELTIER	Florian
9480	Commandant	PERRY	Didier
12960	Commandant	PETTIT	Fabrice
13530	Commandant	RIVOIRE	Stéphane

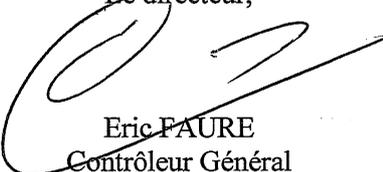
Matricule	Grade	Nom	Prénom
16100	Commandant	ROUX	David
44530	Commandant	TAN	Olivier
63780	Commandant	THOMINET	Eric
11330	Commandant	TONNEAU	Daniel
18180	Commandant	VILLETTE	Cyril
13820	Capitaine	ANDRE	Jean-Michel
25130	Capitaine	ANTOINE	Ghislain
513930	Capitaine	AUDFRAY	Antoine
10120	Capitaine	BESNARD	Didier
17760	Capitaine	CLUZEL	Pierre
76550	Capitaine	DECHAUME	Yvon
512560	Capitaine	DIDIERJEAN	Roger
11900	Capitaine	DOMANCHIN	Gilles
10680	Capitaine	DUMONT	Alain
11930	Capitaine	FELLAH	Pascal
13590	Capitaine	GAILLARD	Olivier
266100	Capitaine	JOUFFROY	Julien
16630	Capitaine	LIGONNIERE	Boris
25120	Capitaine	MULLER	Matthieu
17910	Capitaine	NZEUTEM	Thierry
9470	Capitaine	PERROT	Gilles
523080	Capitaine	RAULIN	Nicolas
20160	Capitaine	THIROT	Frédéric
19320	Capitaine	TRABUCHET	Anthony
16040	Capitaine	TRICOTET	Bruno

Article 2 : Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa parution au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Fait à Melun, le

11 MARS 2019

Le directeur,



Eric FAURE
Contrôleur Général